

mardi 21 novembre 2017

COMMUNIQUÉ

Objet : MISE AUX NORMES DE L'ADRESSAGE POUR UNE MEILLEURE DISTRIBUTION DU COURRIER

Madame, Monsieur, Habitant(e) de Mana,

La mise aux normes de l'adressage postal sur l'ensemble de la commune de Mana va bientôt débuter.

Cette démarche permettra d'améliorer les services rendus comme la distribution du courrier mais aussi la localisation des habitations par les services de secours (pompiers, ambulances, gendarmerie, police municipale, etc.).

La mise aux normes de l'adressage permettra également d'améliorer le repérage et l'orientation des visiteurs.

Cela consistera en la **dénomination des voies** et **l'attribution d'un numéro** pour chaque habitation.

La ville de Mana compte en effet des voies sans noms et des habitations sans numéros. Le travail qui sera réalisé permettra de rectifier ces anomalies, en se conformant à la réglementation en vigueur.

Afin de pouvoir finaliser la procédure d'adressage, une commande spécifique a été confiée à la société **DAOS**, représentée par **M. Patrick DUFFOURQUET**, qui vous informera de votre nouvelle adresse.

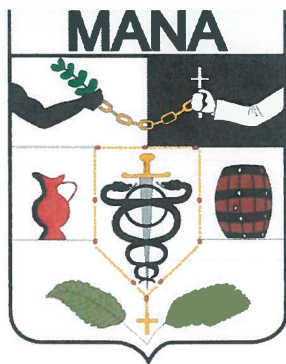
L'objectif est la mise en place de numéros sur un support physique solide (boîte aux lettres, clôture en dur, poteau, façade maison,...).

Je vous remercie de bien vouloir réserver le meilleur accueil à la société DAOS et de communiquer par la suite votre nouvelle adresse à tous les organismes.

La réussite de cette opération, dans l'intérêt de l'ensemble des habitants, et dans le respect des objectifs fixés, passe par une **implication de tout un chacun** et je vous remercie d'ores et déjà pour votre compréhension et pour votre participation.

Le Maire,

Albéric BENTH
MAIRIE DE MANA
GUYANE



MISE AUX NORMES DE L'ADRESSAGE POUR UNE MEILLEURE DISTRIBUTION DU COURRIER

Comment communiquer ma nouvelle adresse?

Dans le cadre de sa mission, la société DAOS vous laissera un formulaire pré rempli appelé BBA (Base Bonne Adresse) que vous devrez compléter et signer en indiquant le nom de chacun des occupants des constructions situées sur votre parcelle. Il vous suffira de poster l'enveloppe fournie avec le formulaire, **sans besoin de timbrer**. La Poste assurera **gratuitement** la diffusion de l'adresse exacte aux organismes et entreprises partageant ses fichiers.

Remarque : ces formulaires ont déjà été remplis par certains habitants; nous vous demandons cependant de bien vouloir les remplir à nouveau.

Le site Internet <https://mon.service-public.fr/portail> permet en outre d'informer, en quelques clics et à la rubrique « déclaration de changement de coordonnées », différents services courants.

Quels organismes et entreprises informer ?

Les habitants concernés par un changement d'adresse sont invités à s'assurer de la bonne prise en compte des évolutions opérées auprès des administrations, entreprises et autres services avec lesquels ils sont en lien. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- Finances : banques, organismes de crédits, assurances, ministères des finances publics...
- Services publics et industriels, eau, électricité, téléphonie et internet, télévision, établissements scolaires,...
- Social et santé : employeur, pôle emploi, caisse de retraite, CAF, caisse d'assurance maladie, mutuelle,...
- Abonnements : revues et journaux,...
- Services divers : contrats d'entretien, fournisseurs,...

Au bout de quelques mois, au terme d'une période de transition assurée par La Poste, les clients n'ayant pas assuré la communication de leur nouvelle adresse à leurs correspondants verront leurs courriers mal adressés non distribuables et retournés à l'expéditeur.

Il est donc important d'entreprendre les démarches qui peuvent vous concerner.

Pour toute difficulté ou pour l'obtention d'un nouvel exemplaire d'attestation d'adressage, les services de La Poste et de la ville de Mana se tiennent à votre disposition aux coordonnées suivantes :

Ville de Mana : Service urbanisme – Tél : 05 94 34 44 14 – Courriel : urbanisme@mairie-mana.fr
La Poste : M. Didier ROUSSEL, coordinateur Adressage Raccordement – Tél : 05 94 29 54 11 –
Courriel : didier.rousseau@laposte.net